



CoBad 93

Commission Compétitions Jeunes

Règlement des « Trophées du Neuf Trois » TNT

1. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement du circuit des « Trophées du Neuf Trois » (TNT), organisés par le CoBad93.

Le comité départemental de badminton de Seine-Saint-Denis (CoBad93) organise chaque saison un circuit de compétitions, organisé en plusieurs étapes et ouvert aux joueurs des catégories minime, cadet.

2. Les règles

Cela permet aux résultats de la compétition de compter pour l'établissement du classement par points hebdomadaire (CPPH) de chaque participant.

Le circuit des TNT du CoBad93 se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération française de Badminton (FFBaD). Celui-ci se trouve complété par le présent règlement.

Les compétitions peuvent être indépendantes les unes des autres. Le nombre de TOP est décidé par le comité d'organisation et donc sans nombre limité.

3. Les critères de participation

3.1 Joueurs autorisés à participer

Les TNT sont ouverts aux joueurs des catégories « minime », « cadet », « juniors » en simple et double. Les benjamins 2 exclusivement en surclassement et avec l'accord du CTD du 93 sont également autorisés à jouer dans leur catégorie d'âge et uniquement en simple. Les juniors sont autorisés à s'inscrire uniquement classés de P10 à NC en simple et en double.

Les joueurs doivent obligatoirement être licenciés dans un club de Seine-Saint-Denis affilié pour la saison en cours à la FFBaD ou bien directement auprès du CoBad93.

3.2 Licences

Seuls peuvent être admis à participer aux TNT les joueurs régulièrement licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension en tant que joueur le jour de la compétition.

Les joueurs doivent être licenciés au plus tard au jour du tirage au sort. La « licence joueur » de chacun des participants devra avoir été validée par la Ligue d'Ile-de-France de Badminton (LIFB) au plus tard ce jour-là.

3.3 Inscriptions

Les inscriptions doivent être réalisées par les responsables des jeunes de chaque club, via le compte Badnet du club. Dans le cas des joueurs licenciés directement auprès du CoBad93, l'inscription sera réalisée par le responsable de la Commission Jeunes du CoBad93. Les inscriptions individuelles, par mail ou par envoi postal, seront refusées.

3.4 Coût de l'inscription

Les frais d'engagement seront réglés en fin de saison selon la facturation émise par le CoBad93. Ils sont fixés à 2€ par joueur et par étape pour un tableau et de 3€ pour deux tableaux. Les clubs non à jour du règlement des frais d'inscription d'une saison ne pourront engager de joueurs la saison suivante. Les droits d'inscription sont dus en cas de forfait non justifié et reconnu comme tel par la LIFB.

3.5 En cas de surnombre d'inscriptions

En cas d'inscriptions dépassant la capacité d'accueil de la compétition, les joueurs sont retenus en fonction de l'ordre chronologique de réception des inscriptions. Pour départager deux joueurs ou plus dont l'inscription aurait été reçue le même jour, un tirage au sort sera effectué par le responsable de la Commission Jeunes ou par une personne qu'il aura désignée.

3.6 Accompagnateurs

Les joueurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur nommé par leur club. Il doit être présent impérativement durant toute la compétition sous peine d'exclusion de ses joueurs et devra pointer auprès de la table de marque les joueurs, muni de toutes les licences. Il est l'unique interlocuteur de chaque club.

4. Tableaux

4.1 Forme des tableaux

Chaque tableau TOP débute par une phase de poule, suivie d'une phase finale en élimination directe et d'une petite finale, si le nombre d'inscrits le permet.

Les joueurs d'un même tableau sont répartis en différents niveaux, appelés « TOP A », « TOP B, etc... ». Un niveau prend de préférence la forme de deux poules de quatre joueurs. Au delà de 24 joueurs, le top C regroupera le nombre de joueurs restants, sachant que le comité d'organisation peut modifier ce chiffre pour le bon déroulement de la compétition. La répartition des joueurs vise à faire se rencontrer des joueurs de niveau proche. La phase de poule est suivie par des phases finales (demi-finales si possible et finale si possible).

Les joueurs seront répartis dans les différents niveaux en fonction de leur CPPH et de la règle des 16.

4.2 Les Montées et Descentes

Pour les montées dans les différents TOP la règle des 16 s'applique, (voir article 4.3.1 de ce règlement) le Vainqueur (1^{er}) de chaque TOP monte systématiquement mais aussi sur sélection de la commission jeune et du CTD (Wilds Cards).

Pour les descentes, le dernier de chaque TOP (Déterminé par les résultats du TNT précédent) sera relégué dans le TOP inférieur.

Il est possible qu'un dernier de TOP soit repêché par la commission jeune.

4.3 Regroupement de tableaux

Le nombre minimum d'inscrits pour disputer un tableau est fixé à quatre

En cas d'inscriptions inférieures à quatre joueurs (-euses) ou paires inscrit(e)s dans un tableau, le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper les joueurs dans la catégorie d'âge supérieure, sans que cela nécessite l'accord des participants.

Exemple : Si deux paires sont inscrites en SH minimes et six paires sont inscrites en SH cadets, tous les joueurs (-euses) disputeront le tableau de SH cadets. Il en sera de même pour les doubles.

4.4 Surclassement

Les joueurs sont autorisés à se surclasser dans la catégorie d'âge directement supérieure à la leur. Ainsi, un minime peut demander à jouer en cadet.

Les joueurs de la catégorie « benjamin » sont autorisés à participer aux TNT dans la catégorie « minime » avec l'accord de notre CTD (Conseiller Technique Départemental). En cas de refus du CTD, une réponse sera faite au responsable jeunes ayant fait la demande. Les poussins et benjamins seront autorisés à être surclassés à titre exceptionnel par notre CTD.

Pour les doubles, nous autoriserons un surclassement mais en cas de regroupement de catégorie, nous nous réservons le droit de ne pas accepter de surclassement (ex : une paire minime/cadet ne pourra pas jouer si on regroupe avec les juniors). On se réservera le droit de contacter le responsable jeunes afin de trouver une solution (un remplacement de joueur par exemple).

4.3.1. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5).

Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés :

- D7 (cote strictement inférieure à 64) dans le cas de tableaux minimes :
- D8 (cote strictement inférieure à 32) dans les autres cas.

Cet article ne s'applique pas aux compétitions référencées et autorisées comme championnats.

5. Volants

Le volant officiel de la compétition est le RSL Tournay 4, homologué standard par la FFBad. Les volants seront fournis par le CoBad93.

6. Déroulement de la compétition

Le temps de repos entre la fin du match précédent et le début du match suivant pour un même joueur ne pourra pas être inférieur à 20 minutes, hormis à la demande expresse de l'intéressé ou de son représentant légal.

Les joueurs disposent de 5 minutes à l'appel de leur match pour débiter ce match. Un match peut être appelé jusqu'à 60 minutes avant l'horaire indicatif communiqué sur le tableau d'affichage.

L'organisation et les tableaux se feront sur 1 journée dans la mesure du possible et selon le nombre d'inscrits, au cas contraire la commission jeunes choisira 1 catégorie qui se déroulera le dimanche après le PAD à partir de 14h.

7. Tenue vestimentaire

Les joueurs doivent porter une tenue réglementaire, conforme au règlement fédéral intitulé « Tenues vestimentaires et publicité », disponible sur le site internet de la FFBA et affiché dans le gymnase le jour de la compétition.

8. Conseil entre les points

Le conseil entre les points est autorisé. Pour rappel, le conseil ne doit pas retarder le jeu. Le conseil pendant que le volant est en jeu est strictement interdit et pourra entraîner l'exclusion de l'entraîneur du plateau de jeu.

9. Forfaits

Les joueurs doivent être informés par leur club des sanctions encourues en cas de forfait à une compétition de badminton. Ils doivent prévenir dès que possible l'organisateur de sa non-participation. Tout joueur doit envoyer le justificatif attestant du motif de son absence dans les cinq jours suivants la compétition à la LIFB (competition@lifb.org), accompagné de la fiche de renseignement fournie par le Gestionnaire et Organisateur (GEO) de la compétition.

10. Juge-arbitrage

Les décisions du juge arbitre sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement. Les matchs se déroulent en auto-arbitrage. Le CoBad93, dans la mesure du possible, fera appel à des arbitres pour officier lors des compétitions.

11. Droit à l'image

En participant à cette compétition, le joueur déclare accepter que le CoBad93 procède, à titre gracieux, à l'enregistrement de son image. La diffusion et l'exploitation de ces images pourront se faire par le biais du site internet et/ou la page Facebook du CoBad93, accessibles sans restriction d'accès et sans rémunération de la personne concernée. Le CoBad93 reste à disposition pour d'éventuelles réclamations concernant des photographies et vidéos qui pourraient être prises le jour de l'événement et publiées.

12. Acceptation du présent règlement

Tout joueur inscrit accepte sans réserve le présent règlement. Le comité d'organisation remercie les joueurs, les éducateurs et les accompagnateurs qui, en respectant le présent règlement, permettent le bon déroulement de la compétition.